

N°83/2024

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Collecte et traitement des
déchets des ménages et
déchets assimilés – Délégués
CCNS – Syndicat Plateau Picard
Nord (annule et remplace la
délibération du 30 novembre
2023)

Date de convocation :
28 mars 2024

Date de séance :
11 avril 2024

Date d'affichage :
18 avril 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 38

Membres votants : 45

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le Conseil communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle de réunion de PICQUIGNY, sous la présidence de Monsieur René LOGNON.

Etaient présents :

MMES BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, DIRUY,
ROUSSEL, SOUILLARD, DE ALMEIDA, LEMAIRE, CERNEY,
MRS DE LIMERVILLE, HERBETTE, MOREL, FOURCROY, VIGNON,
DELASSUS, POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, LOGNON,
DELAFOSSÉ, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC,
FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE,
BELLAREDJ, HENRY, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD,
GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

MMES LEBRUN, CAPRON, MINET, LICOUR, ALEXANDRE,
MRS PINCHON, LEITAO, ALEXANDRE, LEULIER, GAILLARD,
MADANI BUTIN, BLAIZEL, PARMENTIER, BOULLET, DUCROTOY,
LEBLANC D, LEBLANC JM.

*M LEITAO donne pouvoir à MME DUFRENOY,
M GAILLARD donne pouvoir à MME DIRUY
MME LEBRUN donne pouvoir à M DELAFOSSÉ
M PARMENTIER donne pouvoir à M HENRY
MME MINET donne pouvoir à MME DE ALMEIDA
M DUCROTOY donne pouvoir à MME CERNEY
MME ALEXANDRE donne pouvoir à M GROSSEL*

Secrétaire de séance : MME DE ALMEIDA

La séance étant ouverte,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Vu les statuts du SMIRTOM du Plateau Picard Nord et plus
précisément l'article 5-c,

Vu le courrier du contrôle de légalité de la Préfecture en date du
16 Février 2024,

Attendu qu'en vertu des dispositions légales en vigueur, la Communauté de Communes Nièvre et Somme détient la compétence « collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », compétence qu'elle délègue aux structures syndicales en place gestionnaires de cette compétence ;

Par délibération en date du 30 Novembre 2023, le conseil communautaire délibérait pour désigner 14 délégués communautaires au SMIRTOM du Plateau Picard Nord. Or, l'article 5-c des statuts du SMIRTOM prévoit pour la Communauté de Communes Nièvre et Somme 15 délégués,

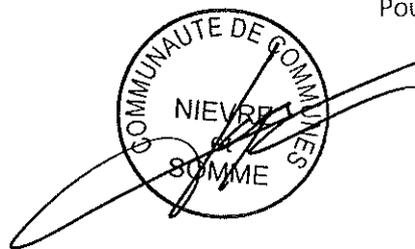
Par conséquent, Monsieur le Président propose ce jour la désignation d'un quinzième délégué titulaire au SMIRTOM du Plateau Picard Nord.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne comme délégués au SMIRTOM Plateau Picard Nord :

- Madame Brigitte LEPOIX
- Monsieur Éric OLIVIER
- Monsieur Jean-Pierre CARLE
- Monsieur Marcel POISSON
- Monsieur Nicolas MARECHAL
- Monsieur Vincent PARMENTIER
- Monsieur Philippe MAUGER
- Monsieur Philippe CARPENTIER
- Monsieur Stéphane COLOMBEL
- Monsieur Jean-Luc WALIGORA
- Monsieur Dominique BOULLET
- Monsieur Philippe BELLAREDJ
- Monsieur Joël BOULARD
- Monsieur Jean Luc MADANI-BUTIN
- Monsieur Claude Fourcroy

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 16 avril 2024 et de sa publication le 18 avril 2024.

